

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE GLAZOUE

Consultant

Yénakpondji J. CAPO-CHICHI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	I
SIGLES ET ABREVIATIONS	II
REMERCIEMENTS	IV
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	3
1.1 CADRE PHYSIQUE	3
1.2 CADRE ADMINISTRATIF.....	4
CHAPITRE II POPULATION.....	8
2.1 ETAT DE LA POPULATION.....	8
2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION	8
2.3 MENAGES	9
2.4 ETHNIES.....	9
2.5 RELIGIONS.....	9
2.6 HABITAT	9
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE.....	10
2.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL	10
2.2 POUVOIR POLITIQUE MODERNE	10
2.3 LES DIFFERENTES FORMES DE MARIAGE	11
2.4 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE	12
CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES.....	12
4.1 AGRICULTURE.....	12
4.2 ELEVAGE	16
4.3 L'EXPLOITATION FORESTIERE	16
4.4 PECHE ET CHASSE.....	17
4.5 LES UNITES ECONOMIQUES	17
4.6 ENERGIE ET EAU	18
4.7 TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	19
4.8 COMMERCE	20
4.9 ARTISANAT, TOURISME ET HOTELLERIE	21
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX	22
5.1 SANTE.....	22
5.2 ACTION SOCIALE.....	24
5.3 EDUCATION	24
5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	26
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	26
6.1 EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL.....	27
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE	34
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	41
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES	43
CONCLUSIONS GENERALES.....	44
BIBLIOGRAPHIE.....	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: <i>Evolution des superficies des rendements et des productions</i>	13
Tableau 2: <i>Statistiques des Organisations Paysannes</i>	15
Tableau 3: <i>Effectif du cheptel</i>	16
Tableau 4: <i>Situation des infrastructures à la rentrée 2002-2003</i>	24
Tableau 5: <i>Effectif et situation du personnel au niveau du primaire</i>	24
Tableau 6 : <i>Situation de la commune en matériel didactique</i>	25
Tableau 7: <i>Evolution des recettes fiscales et non fiscales de la commune de Glazoué</i>	27
Tableau 8: <i>Equilibre financier de la Commune de Glazoué de 1998 à 2002</i>	28
Tableau 9: <i>Contrepartie des populations / Intervenant pour la réalisation d'infrastructures en FCFA</i>	29
Tableau 10: <i>Contrepartie/intervenant pour les autres actions de développement</i>	29
Tableau 11: <i>Contribution de l'Etat et du PDL au budget de la commune de Glazoué en FCFA</i> ..	30
Tableau 12: <i>Mise en place des crédits par la CLCAM de Glazoué</i>	31
Tableau 13: <i>Coût des investissements financés par les intervenants de 1998-2002</i>	32
Tableau 14: <i>Coût des autres actions de développement financées par les intervenants</i>	33
Tableau 15: <i>Récapitulatif des ressources de 1998 à 2002</i>	33
Tableau 16: <i>Tableau récapitulatif des atouts, contraintes, opportunités et menaces</i>	34
Tableau 17: <i>Les cinq (5) principales filières porteuses de la Commune de Glazoué et les raisons</i>	42

SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
DDEPS	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPDP	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'Orientatation Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication
PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural

PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Élevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Glazoué.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

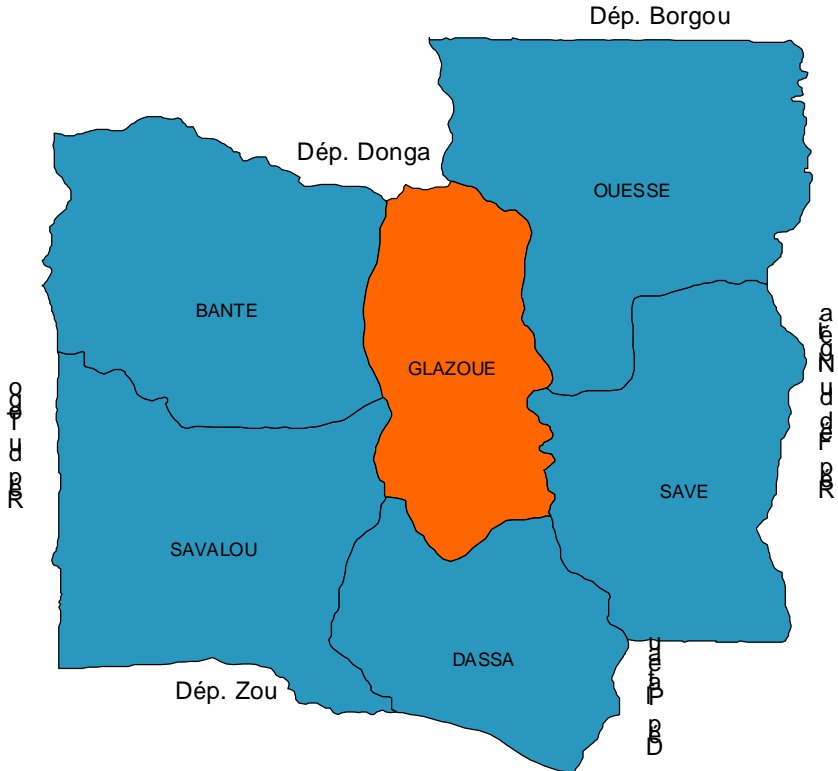
Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ;
- Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

DEPARTEMENT DES COLLINES



0 20 40 Kilometers

E = 1/950000

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

La Commune de Glazoué est un territoire à caractère rural situé au cœur du département des Collines à 234 Km de Cotonou, la Capitale économique du Bénin.

Elle est limitée au Nord par Ouèssè et Bassila, au Sud par Dassa, à l'Est par Ouèssè et Savè et à l'Ouest par Bantè et Savalou.

La Commune compte 48 villages administratifs répartis dans dix (10) arrondissements que sont : Aklampa, Assanté, Glazoué, Gomé, Kpakpaza, Magoumi, Sokponta, Ouèdèmè, Thio et Zaffé. Le territoire de la Commune s'étend sur une superficie de 1.750 Km² avec une densité d'environ 51 habitants au Km².

Avec un climat sub-équatorial, la Commune connaît deux saisons pluvieuses dont une petite et deux saisons sèches dont une petite également.

La pluviométrie annuelle moyenne est de 959,56 à 1255,5mm ; la température moyenne varie entre 24 et 29°C.

Le relief est marqué par la présence de plateaux (200 à 300m), dominés par des collines par endroits (Sokponta, Gomé, Camaté, Tankossi, Tchatchégou, Thio, Ouèdèmè, Assanté et Aklampa) ; ce qui constitue des atouts touristiques.

L'hydrographie est constituée d'une part, d'un important cours d'eau qu'est le fleuve Ouémé qui arrose la Commune au niveau des villages d'Aklampa, de Béthel, Riffo et une partie de l'arrondissement de Zaffé et d'autre part de petits cours d'eau locaux (Adoué, Kotobo, Trantran, Tehoui, Antadji Tcholoé...) qui favorisent le développement du maraîchage de contre saison et les activités de pêche artisanale.

De plus, on rencontre dans quelques villages de la Commune, un certain nombre de bas-fonds érodés souvent fertiles et propices à la culture du riz.

On y trouve également plusieurs types de sols dont les principaux sont :

- les sols sablonneux blancs propices à la culture du manioc, du voandzou et de l'arachide ;
- les sols sablonneux noirs que l'on rencontre par endroits et qui sont propices à toutes les cultures ;
- les sols caillouteux qui sont généralement pauvres.

La végétation de la commune de Glazoué est constituée des formations naturelles (forêts riveraines, forêts galeries, forêts denses , sèches, des forêts claires, des savanes boisées arborées et arbustives et des savanes saxicoles) et des plantations de tecks. Les forêts riveraines et les galeries forestières le long des cours d'eaux subissent de fortes pressions ainsi que les forêts denses et sèches, les forêts claires et les savanes pour des fins agricoles et d'exploitation forestière.

1.2 Cadre Administratif

Unités administratives de la Commune

Administrativement il existe au niveau de la Commune de Glazoué, trois unités et niveaux de décision :

- une Mairie
- les Arrondissements (10 au total)
- les villages (43) et quartiers de ville (5)

Plusieurs services et structures de la société civile interviennent dans la Commune de Glazoué au nombre desquels, on peut citer les services communaux, les services déconcentrés de l'Etat et les structures privées.

La Mairie et les services communaux

La Mairie a à sa tête un Maire élu ; il assiste d'un Conseil Communal

L'organisation de la Commune de Glazoué fait apparaître sept (7) services qui animent l'administration communale et le Secrétariat Général qui est une structure de coordination.

Se sont :

- le Secrétariat Administratif (SA),
- le Service des Affaires Générales et Domaniales (SAGD),
- le Service des Affaires Economiques (SAE),
- le Service des Affaires Financières SAF),
- le Service de l'Etat Civil et des Affaires Sociales (SECAS),
- le Service de l'Information, de la Communication et de la Documentation (SICD),
- le Service de la Transmission (STr).

En plus de ces services suscités, chaque Arrondissement dispose d'un bureau d'Arrondissement qui est dirigé par un chef faisant partie du Conseil Communal.

Les Services déconcentrés de l'Etat

A l'image des autres Communes du Département, la Commune de Glazoué dispose de quelques services déconcentrés de l'Etat qui dépendent des Directions Départementales installées au chef-lieu du Département du Zou à Abomey.

On retrouve :

- Les Centres de Santé
- La Circonscription Scolaire de Glazoué
- Le Service des Postes, Téléphone et Télécommunications
- L'antenne de la SBEE
- Le Centre de Promotion Sociale
- Le Secteur Agricole
- La CIPEN
- Le Service de l'Alphabétisation
- La Gendarmerie
- Le Commissariat de Police
- La SONAPRA

Au niveau de ces services, le problème principal reste le mauvais accueil des usagers au niveau de certains services comme la SBEE et les formations sanitaires. Il y a également l'insuffisance de personnel qualifié dans la plupart des services.

Les structures intervenant dans la Commune

A l'instar des aux structures étatiques, plusieurs institutions de la Société Civile et de nombreux projets accompagnent le développement de la Commune.

Les activités de développement réalisées au cours des cinq dernières années dans la Commune se résument aux actions menées par les structures extérieures d'intervention que sont les ONG, les structures internes et les structures étatiques à travers les projets ou programmes de développement local.

Il existe aussi une multitude d'Associations de Développement au niveau des arrondissements et de la Commune. En effet, chaque arrondissement dispose de

son Association de Développement même si la plupart vivent dans une léthargie sans pareil.

On note également une multitude de groupements surtout féminins qui s'adonnent à la transformation agro-alimentaire, au petit commerce et à la production végétale.

Les activités de développement dans la Commune font intervenir plusieurs acteurs dont notamment :

- les populations en général ;
- les structures internes que sont les organisations paysannes (GV, UCP : ex USPP), les groupements de femmes, les comités de gestion (des points d'eau et COGEC) le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) ;
- les institutions financières (CLCAM, ASF CREP, PAPME, ACFB PADME...)
- les structures externes d'intervention que sont les ONG et les structures étatiques à travers les projets ou programmes de développement tant au niveau national que local.

Voici quelques projets, programmes et institutions extérieurs intervenant dans la Commune.

- RABEMAR (Recherche et Action pour le Bien-être de la Masse Rurale).
- SO.P.E.D.I.- ONG (Solidarité pour la Protection de l'Environnement et le développement Intégré ;
- GRADEL (Groupe de Recherche et d'Appui au Développement Local, promotion de culture attelée) ;
- GRAPAD (Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et le Développement) ;
- GEFAD (Groupement d'Etude et de Formation pour l'Auto-Développement) ;
- Castor Appui Conseil ;
- Un Monde ;
- CRADIB (Centre de Recherches et d'Actions pour le Développement des Actions à la Base) ;
- INRAB (Institut National des Recherches Agricoles du Bénin) ;
- CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel) ;
- CREP : Caisse Rurale d'Epargne et de Prêt ;
- MFVSP (Mouvement des Femmes Volontaires pour la santé Primaire) ;

- FAMEP (Famille Epanouïe) ;
- CECO (Cellule de Concertation Economique) ;
- PADME (Programme d'Appui au Développement des Moyennes Entreprises) ;
- Borne Fonden : ONG Danoise d'assistance sociale aux familles pauvres ;
- PDL : Projet de Développement Local appuyé par la Coopération Française ;
- PDE : Projet de Développement de l'Elevage ;
- PDRT : Projet de Développement des Racines et Tubercules ;
- AGeFIB : Agence de Financement des Initiatives de Base ;
- PROMIC : Projet de Micro-finance et de Commercialisation ;
- PROCOCA (Projet de Consolidation des Coopératives Agricoles ;
- UPC Bénin.

Le niveau d'équipements et les services

La Commune de Glazoué dispose de quelques infrastructures administratives socio-communautaires et économiques au nombre desquelles, on peut citer les Centres de Santé, le Centre de Promotion Sociale, les Cabinets de soins Privés, les écoles primaires publiques et secondaires, le marché international de Glazoué et l'usine de la SONAPRA.

CHAPITRE II POPULATION

2.1 Etat de la population

Avec une population de 90.475 habitants (selon les résultats du troisième recensement de Février 2002), la Commune de Glazoué compte plusieurs groupes socio-culturels ou ethnies dont deux sont majoritaires (Mahi et Idaasha). En fonction de la taille moyenne des ménages qui est de 5 membres, on peut estimer le nombre de ménages à 18.101 ménages dont environ 14.481 ménages agricoles soit 80 % de ruraux. Les femmes représentent environ 52 % de la population totale. (Résultats provisoires du troisième recensement).

A côté de ces pouvoirs administratifs, la Société Civile à travers les ONG et Associations de Développement, les organisations paysannes (GV et UCP) jouent également un rôle dans l'organisation sociale. Ces organisations paysannes sont accompagnées dans leur mission par des structures d'appui technique et financier (ONG, CREP, ACFB, ASF, CLCAM, etc.).

Plusieurs organisations syndicales telles que l'UNACOB, l'UNACODEB, l'UCTIB et l'UCTAMOG, contribuent au développement des transports par l'assainissement de leur profession, la défense des intérêts de leur membres et la cogestion des gares routières.

La femme joue un rôle capital dans la reproduction sociale et s'adonne aussi bien aux travaux champêtres qu'au petit commerce et à la transformation agro-alimentaire.

2.2 Mouvements de la population

Les jeunes émigrent souvent vers les villes de Cotonou, Bohicon, Porto-Novo, Parakou, Natitingou et vers les pays de la sous-région comme la Côte-d'Ivoire, le Nigéria, le Niger et le Gabon.

L'émigration en direction du Nigéria touche essentiellement les localités Idaasha pendant les mois d'octobre et mars (les travailleurs vont comme manœuvres dans les plantations ou dans les villes)

L'immigration est le fait des ouvriers agricoles saisonniers venant des communes d'Agbangnizoun, de Zakpota, du septentrion et les Adja, les ibos, les yorubas installés pour le commerce

2.3 Ménages

Le nombre de ménages est de 18.101 dont environ 14.481 ménages agricoles soit 80 % de ruraux. Les femmes représentent environ 52 % de la population totale. (Résultats provisoires du troisième recensement). La taille des ménages est en moyenne de 05 membres.

2.4 Ethnies

Sur le plan ethnique, la Commune compte deux grands groupes à savoir les Idaasha et les Mahi.

A côté de ces deux groupes majoritaires, on rencontre quelques minorités linguistiques comme les Adja, les fons, les yorubas, les bètamaribè, les peulhs et autres qui sont attirés par le commerce et l'agriculture.

2.5 Religions

Les principales religions pratiquées sont les religions traditionnelles, la religion chrétienne et l'Islam. Par rapport aux religions traditionnelles, on dénombre plusieurs divinités qui sont vénérées et comptent de nombreux adeptes qui souvent s'adonnent au syncrétisme religieux.

2.6 Habitat

2.6.1 Type d'habitat

Les habitations sont regroupées au niveau des villages, de la ville et des fermes.

2.6.2 Matériaux utilisés dans la construction

En milieu urbain, l'habitation est construite en matériaux définitifs tandis que dans les villages et les fermes, l'habitation traditionnelle, est en banco en général ; la plupart des toits sont en tôles (environ 60%), le reste des toits est en chaume.

2.6.3 Mode d'éclairage

Le réseau électrique SBEE existant ne couvrent pas tous les quartiers de la ville de Glazoué.

Dans les villages, les groupes électrogènes sont utilisés comme source d'énergie pour l'éclairage des centres communautaires (centres de santé, églises, etc.) ;

2.6.4 Mode d'approvisionnement en eau

L'eau constitue un élément vital pour la survie et l'épanouissement de l'être humain. Il existe dans la commune un nombre important de puits artisanaux qui malheureusement tarissent pour la plupart en saison sèche. Mais il y a actuellement un nombre important de forages hydrauliques qui permet à la population de s'approvisionner en eau potable.

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

2.1 Pouvoir politique traditionnel

Bien que les villages soient administrés par des chefs élus par l'administration moderne, il reste que la chefferie traditionnelle a droit de cité et que ses dignitaires exercent un pouvoir non négligeable dans la prise de décisions importantes concernant la vie du village. Nous n'en voulons pour preuve que le règlement des conflits fonciers et les affaires familiales complexes. Le pouvoir traditionnel est renforcé par les chefs de clans, les chefs de collectivités familiales, les dignitaires de couvents.

2.2 Pouvoir politique moderne

Depuis Décembre 2002, le Bénin s'est engagé dans une réforme de décentralisation administrative. Cette réforme favorise la mise en place d'entités territoriales socialement, économiquement et écologiquement viables dans un contexte de bonne gouvernance. Au total, trois (03) grands objectifs se dégagent du processus de décentralisation :

- **Politique** : l'instauration d'une plus grande participation des populations à la gestion de leurs propres affaires
- **Economique** : l'organisation d'un seul niveau de décentralisation limitée aux communes dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière suivie d'une réforme conséquente des finances locales afin de procurer aux collectivités décentralisées les ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs nouvelles missions.
- **Développement** : la promotion d'un véritable développement à la base grâce à une administration enfin démocratisée et l'application d'une

politique dynamique en matière de gestion des agglomérations afin de répondre aux exigences de l'accroissement galopant des populations urbaines.

C'est donc dans ce contexte que les dispositions suivantes sont assurées :

- La commune, est administrée par un conseil élu dénommé Conseil Communal.
- Le Maire est l'organe exécutif de la Commune ; il est assisté d'adjoints.
 - Le Maire et ses adjoints sont élus par le Conseil Communal en son sein.
 - Le Maire nomme un Secrétaire Général de mairie dans les conditions précisées par la loi.
- La commune a un budget autonome voté par le Conseil Communal. Le Maire est l'ordonnateur du budget communal
- La commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base.
- Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales. Cette participation des citoyens à la gestion des affaires publiques commence déjà au niveau des différents Conseils élus pour administrer les communes et ses démembrements :
 - ◆ Le conseil communal
 - ◆ Le conseil d'arrondissement
 - ◆ Le conseil du village

Le Maire a sous ses ordres les unités déconcentrées de l'administration territoriale (police, gendarmerie).

2.3 Les différentes formes de mariage

Dans la Commune, il existe le mariage traditionnel, le mariage civil et le mariage religieux. Le mariage traditionnel se fait entre les deux familles des mariés à travers la dote. Plus de 95% des couples contractent ce mariage surtout en milieu rural.

Le mariage civil est célébré par le Maire suivant la loi. Seuls les fonctionnaires contractent ce mariage pour bénéficier des prestations familiales.

Le mariage religieux est célébré dans les églises et concerne seulement les fidèles. Les catholiques mariés sont largement plus importants que les fidèles des autres religions.

2.4 Place de la femme dans la société

Elle n'est pas différente de celles des autres communes du pays. Malgré l'importance numérique et l'omniprésence des femmes dans toutes les activités de la vie sociale, il y a une nette domination des hommes sur elles dans les prises de décisions tant au niveau des ménages qu'au niveau des institutions politiques.

En matière économique, les femmes sont plus actives dans le commerce, les menues activités génératrices de revenus et la transformation agricole. Les pouvoirs d'accès et de contrôle de la femme sur les ressources demeurent encore limités par les pesanteurs sociologiques et la faiblesse de son pouvoir économique.

CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 Agriculture

Elle est la principale source de revenus pour la majeure partie de la population. En 1992, on a pu recenser 34.618 actifs agricoles dont 16.809 hommes et 17.809 femmes. Les producteurs reçoivent l'appui technique des agents du CARDER et de certaines ONG locales.

L'agriculture est de type extensif caractérisé par des rendements cultureaux faibles, tributaires des aléas climatiques et de la faible utilisation des techniques modernes de production.

Les outils aratoires sont rudimentaires. La culture attelée est peu pratiquée. Les terres bien qu'abondantes sont suffisamment pauvres. Le couvert végétal est fréquemment soumis aux feux de brousse. Le tableau ci-dessous présente les statistiques pour les cinq dernières années.

Tableau 1: Evolution des superficies des rendements et des productions

Spéculation	Paramètres	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
<i>Céréales</i>						
Maïs	Superficie (ha)	7.435	7.629	7.532	4.520	5.863
	Rendement (kg/ha)	1.092	1.185	1.217	863	748
	Production (tonnes)	8.710	9.025	9.165	3.900	4.387
Riz	Superficie (ha)	1.810	2.635	4.604	5.415	4.025
	Rendement (kg/ha)	2.600	2.450	2.000	5.415	2.520
	Production (tonnes)	4.706	6.465	9.208	2.150	10.143
Sorgho	Superficie (ha)	1.774	1.312	2.319	2.319	1.982
	Rendement (kg/ha)	1.000	850	915	757	820
	Production	1.774	1.125	2.122	2.03	1.625
Racines et tubercules Manioc	Superficie (ha)	2.935	3.946	2.876	3.033	3.615
	Rendement (kg/ha)	8.250	7.525	7.850	7.420	7.480
	Production (tonnes)	24.213	29.693	22.593	22.504	27.040
Igname	Superficie (ha)	3.100	3.258	2.615	1.500	2.174
	Rendement (kg/ha)	10.225	9.650	9.375	8.000	8550
	Production (tonnes)	31.4450	31.440	24.516	12.000	18.587
Patate douce	Superficie (ha)	87	103	124	90	118
	Rendement (kg/ha)	3.575	3.670	3.435	3.560	3.625
	Production (tonnes)	3.11	378	426	320	428
Légumineuse Niébé	Superficie (ha)	6.468	5.873	4.732	1.463	3.426
	Rendement (kg/ha)	600	625	600	500	600
	Production (tonnes)	3.880	3.671	2.839	732	2.056
Vouandzou	Superficie (ha)	1.619	1.478	1.652	1.194	1.839
	Rendement (kg/ha)	800	850	900	458	570
	Production (tonnes)	1.295	1.256	1.487	547	1.048
Pois d'angole	Superficie (ha)	970	613	708	1.092	1.113
	Rendement (kg/ha)	700	750	800	680	725
	Production (tonnes)	675	460	566	742	807
Dohi	Superficie (ha)	345	456	506	449	535
	Rendement (kg/ha)	625	630	545	725	850
	Production (tonnes)	224	287	275	325	455
Soja	Superficie (ha)	790	876	1.034	1.323	1.162
	Rendement (kg/ha)	900	650	855	890	875
	Production (tonnes)	553	569	884	1.045	1.017
Cultures Maraîchères	Superficie	1.061	835	761	686	787
	Rendement	5.575	4.400	4.550	3.880	3.500

Spéculation	Paramètres	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Tomate	Production	5.915	3.674	3.462	2.662	2.754
Piment	Superficie (ha)	984	625	811	722	846
	Rendement (kg/ha)	700	700	650	565	630
	Production (tonnes)	437	437	527	402	533
Gombo	Superficie (ha)	779	827	726	498	622
	Rendement (kg/ha)	3.475	2.980	3.000	3.675	3.400
	Production (tonnes)	2.707	2.455	2.178	1.830	2.115
Goussi	Superficie (ha)	1.342	1.130	1.085	1.223	1.184
	Rendement (kg/ha)	685	791	750	680	700
	Production (tonnes)	899	894	814	838	829
Echalotte	Superficie (ha)	160	185	173	216	234
	Rendement (kg/ha)	900	850	980	950	875
	Production (tonnes)	144	157	170	205	205
Cultures de rente arachide	Superficie (ha)	4.547	3.418	2.875	2556	2.736
	Rendement (kg/ha)	820	900	925	700	935
	Production (tonnes)	3.728	3.076	2.660	1.789	2.558
Coton	Superficie (ha)	13.726	16.340	4.204	2.958	1.150
	Rendement (kg/ha)	1.025	850	800	750	870
	Production (tonnes)	14.105	13.889	3.368	2.215	754

Source : secteur agricole Glazoué

L'analyse des résultats de production relève des tendances normales pour la plupart des cultures.

Cependant la production cotonnière a régressé depuis la campagne 1999–2000.

Cette baisse est due aux problèmes que connaît actuellement la filière ajoutés aux aléas pluviométriques. Le bilan vivrier présente un solde positif pour le maïs, le riz, le sorgho, le niébé et l'arachide.

Les prix de vente du maïs ont affiché une tendance à la hausse entre janvier et septembre de 1998 à 2000.

Le prix de l'arachide a connu une tendance à la baisse, tendance qui pourrait s'expliquer par la concurrence d'autres huiles produites à base de graines de coton et de soja dans les usines Fludor et SHB implantées dans le Département du Zou.

Les principales cultures produites sont le maïs, l'arachide, le manioc, l'igname, le soja, le coton et les cultures maraîchères.

Les superficies moyennes par exploitation sont d'environ deux (2) hectares. Ce secteur concerne les hommes et les femmes. Mais ces dernières exploitent environ un (1) hectare de terre cultivable.

Cette faible exploitation est due à la diversification des activités dans la localité. Parmi ces activités, on peut noter le petit commerce et la transformation des produits agricoles.

Les moyens de production utilisés sont rudimentaires (houes, coupe-coupe, faucilles). Quelques-uns utilisent la charrue dans les champs lointains.

Les techniques de production pratiquées sont la culture sur brûlis, la rotation, l'assolement, la culture associée et la jachère. Les engrais et les pesticides sont utilisés. Les semences améliorées sont peu utilisées.

Les paysans se livrent également aux activités de maraîchage pour l'auto-consommation. Quelques femmes s'y consacrent aussi. Les produits de maraîchage sont : le piment, les légumes, la tomate etc.

On note aussi les produits de cueillette et de plantation.

Il existe des groupements de producteurs dans les villages. A titre d'exemple, le tableau ci-dessous présente la statistique des organisations paysannes dans la commune. En dehors des groupements de coton déjà connus.

Tableau 2: Statistiques des Organisations Paysannes.

Nombre d'O.P.			
Type	S/S Glagoué	S/S Akampa ¹	Total secteur
U.C.P	01	-	01
G.V	40	09	49
G.P	07	04	11
G.F	41	13	54
Total	89	26	115

Source : Secteur agricole de Glazoué

¹ L'actuel sous-secteur de Glazoué regroupe les anciens sous-secteurs d'Aklampa et de Glazoué

4.2 Elevage

Selon les statistiques du CARDER, les effectifs du cheptel par espèce se présentent en 2002 comme ci-après :

Tableau 3: Effectif du cheptel

Espèces élevées	Effectif
Bovins	6.500
Ovins	4.800
Caprins	19.000
Porcins	4.800

Source : CARDER Glazoué

Le pâturage naturel est la principale source d'alimentation du bétail. Il est abondant et très apprécié pendant la saison pluvieuse, rare et peu riche en saison sèche. Les volailles et les animaux en claustration se nourrissent des épulchures de manioc ou d'igname, des céréales, du son du riz ou du maïs ou de la provende achetée ou fabriquée localement.

L'abreuvement des animaux ne pose aucun problème en saison pluvieuse, les rivières et marigots constituant les principales sources d'eau. En saison sèche, le gros bétail se déplace sur de grandes distances pour s'abreuver. Pour l'instant, il n'existe aucune retenue d'eau appropriée qui soit aménagée à cet effet.

Il existe de la biomasse pour nourrir les bêtes pendant la période de pluies. Mais les éleveurs rencontrent des difficultés pendant la sécheresse à cause de l'inexistence de cette biomasse, l'insuffisance de points d'eau et des conflits avec les agriculteurs. A tout cela, il faut ajouter l'insuffisance de l'encadrement technique des vétérinaires, l'inexistence d'une pharmacie vétérinaire et le manque de crédit.

Les maladies couramment rencontrées dans le cheptel sont les suivantes : la péri-pneumonie contagieuse des bovins, la trypanosomiase, la peste des petits ruminants et la peste aviaire.

4.3 L'exploitation forestière

L'exploitation forestière est une activité qui a pris de l'ampleur ces dernières années dans la commune. Il s'agit de l'exploitation des forêts villageoises d'Aklampa (forêts galeries, forêts denses, forêts claires et savanes boisées) ; d'Assanté (forêt dense sèche de Hoco, forêt galerie de Liffo) de Ouèdèmè (forêts

denses et savanes boisées de Kpakpavissa, de Magoumi, de Thio (forêt de Riffo) et de Zaffé (Forêt de Awodo-Ofè) pour le bois d'œuvre, le bois de feu et charbon de bois. Les essences actuellement exploitées pour le bois d'œuvre sont : le caïlcédrat, le vène, le lingué, l'iroko, isoberlinia, daniellia et Pseudocedrela etc. Les espèces utilisées pour le bois de feu et de charbon de bois sont : Anogeissus et Burkea. Beaucoup d'espèces de savanes sont utilisées à cette fin. Il faudra compter à titre d'exemple le nombre de camions de sacs de charbon qui quittent par jour la commune de Glazoué.

4.4 Pêche et chasse

La pêche n'est pas développée dans la commune bien que certaines potentialités existent. Elle est pratiquée le long de la rive droite du fleuve Ouémé dans l'arrondissement de Thio plus précisément dans les hameaux et villages de Béthel, Akomya, Massè et Riffo et dans certaines fermes des arrondissements d'Aklampa et d'Assanté.

A Béthel, les pêcheurs venus des pays étrangers notamment du Niger avec des engins plus performants, sont très actifs. Ils sont menaçants pour les pêcheurs locaux.

Le Secteur agricole organise par moments une police de pêche pour réglementer l'activité à travers le contrôle et le suivi des textes en vigueur en la matière.

De fréquents cas de pêche par empoisonnement sont constatés dans la Commune.

L'existence de bas-fonds et de plans d'eau offre une grande possibilité de développement de la pisciculture.

D'importantes quantités de produits halieutiques sont importées de Cotonou, Togo, Ghana et Nigéria.

4.5 Les unités économiques

Petites Unités de transformation

La transformation agro-alimentaire

Elle est assurée par des femmes constituées en groupements ou non. Ces activités concernent essentiellement :

- la transformation d'arachide en huile et galettes ;
- la transformation du haricot en beignet ;
- la transformation du maïs en akassa, beignet et en bouillie ;

- la transformation du manioc en gari et cossette de manioc ;
- la transformation du sorgho en chapalo.

Les femmes des arrondissements de Glazoué, Zaffé, Kpakpaza, Magoumi, Sokponta et de Gomè sont spécialisées dans la préparation de la boisson locale "chakpalo", une activité très rentable.

Dans le domaine du commerce, les problèmes spécifiques actuels se résument ainsi qu'il suit :

- insuffisance de hangars dans tous les marchés de la commune.
- inexistence de magasins d'entrepotage pour les marchands tant au niveau des marchés secondaires que de celui de Glazoué.
- accès difficile au crédit pour renforcer le fonds de roulement des marchands.

4.6 Energie et Eau

Energie électrique

L'électrification de la Commune fait partie des priorités des populations qui vivent dans un environnement non sécurisant surtout les nuits. Ainsi, pour répondre aux souhaits ardents des communautés, un service de la Société d'Electricité et d'Eau a été installé au chef-lieu de la Commune. Mais, les populations ne sont pas satisfaites des prestations de service. Tous les quartiers de la ville, chef-lieu de Commune ne sont pas encore couverts par la SBEE. Sur les dix arrondissements que compte la Commune, quatre sont partiellement couverts. Il s'agit des Arrondissements de Glazoué, Zaffé, Sokponta et Gomé. Dans les trois derniers, l'installation des poteaux électriques est très récente si bien que le raccordement et la mise en service du réseau sont en cours.

Eau

L'eau constitue un élément vital pour la survie et l'épanouissement de l'être humain. Mais l'approvisionnement en eau potable des populations de la Commune demeure un réel problème à résoudre. Les populations continuent jusqu'à nos jours d'exprimer des demandes de forages de points d'eau en vue d'améliorer la situation dans laquelle elles végètent. Les puits à grand diamètre qu'on trouve par endroits ne contiennent généralement pas d'eau à plein temps. Pendant la saison sèche, le calvaire des populations est difficile à vivre ; presque tous les points tarissent. Pis encore, les infrastructures hydrauliques installées à

Glazoué par la SBEE fournissent de façon irrégulière de l'eau avec un débit très réduit. Le même phénomène s'observe parfois au niveau des forages installés dans les villages. Les pompes manuelles installées tombent aussi en panne et l'accès aux pièces de rechange est aussi difficile. Selon les statistiques de la Direction de l'Hydraulique le taux de couverture de la commune en infrastructures hydrauliques est de 68,83%.

4.7 Transport et communications

Transport

La Commune de Glazoué dispose de nombreuses infrastructures de transport que sont les gares routières et ferroviaires. Les activités de transport sont animées par les syndicats de transporteurs et de conducteurs de taxi-motos que sont l'UNACOB, l'UCTIB et l'UNACODEB et l'UCTAMOG.

Il existe plusieurs pistes de desserte rurale reliant le chef-lieu de la Commune aux arrondissements et les arrondissements aux villages. Mais ces pistes sont pour la plupart impraticables, surtout en saison pluvieuse. Les populations sont pour la plupart disponibles pour participer aux travaux de réhabilitation et d'entretien de ces pistes.

Les moyens de transport les plus souvent utilisés sont les taxi-motos, les vélos, les camionnettes et camions, les charrettes et les pousse-pousses. Il faut remarquer qu'il existe peu de moyens de transport en commun.

Communications

Le Chef-lieu de la Commune dispose d'un Bureau des PTT qui n'offre pas des prestations en télécommunication aux populations. Le bureau de poste de Glazoué dépend largement de celui de Dassa-Zoumé voire de Savalou.

Glazoué même ne dispose que de quelques abonnés privés et de publiphones. Il existe au moins une cabine téléphonique à usage public dans les Arrondissements à l'exception de Kpakpaza, Assanté, Thio et Magoumi. Plusieurs demandes sont encore en souffrance et attendent d'être satisfaites dans les zones où le téléphone existe.

4.8 Commerce

Les activités commerciales concernent la vente des produits agricoles d'une part et la vente d'articles importés.

Il y existe deux catégories de commerçants que sont : les détaillants et les grossistes. Les grossistes sont pour la plupart installés au bord du marché local et international de Glazoué. Il existe aussi d'autres marchés secondaires dans chaque chef lieu d'arrondissement voire même dans la plupart des villages administratifs. Ces marchés de collecte permettent aux commerçants grossistes de ravitailler le marché principal de Glazoué.

Ils vendent des produits manufacturés tels que les matériaux de construction, les boissons alcoolisées, les rouleaux de tissus, des denrées alimentaires en carton (tomate, cube, lait, sucre) et des produits congelés. Ces grossistes mènent une activité commerciale florissante mais très peu d'entre eux payent régulièrement les impôts.

Quant aux détaillants, ils concentrent plus leurs activités dans le marché de Glazoué qui s'anime tous les mercredis et dans des boutiques ouvertes dans la plupart de villages de la Commune.

Le marché de Glazoué a un caractère national et international. C'est un lieu de grands échanges commerciaux qui rassemble plus de dix mille (10 000) usagers chaque mercredi.

Les produits objet de transaction sont :

- Les produits vivriers : maïs, haricot, sorgho, voandzou, arachide, tubercules d'ignames et produits de transformation agricole.
- Les produits manufacturés déjà cités un peu plus haut.

Ces deux différents produits proviennent de plusieurs localités. Ils proviennent (produits vivriers) soit des arrondissements de la Commune, soit d'autres localités du pays telles que Savè, Kilibo et Tchaourou dans le Borgou. Les autres produits proviennent de Cotonou, du Togo et du Nigéria.

Ce marché rapporte des revenus fiscaux. Mais il n'est pas bien aménagé et n'offre pas un cadre confortable. Il est alors nécessaire qu'il soit entièrement réhabilité, électrifié et qu'il soit assuré d'une police de proximité.

Malgré les nombreuses occupations des femmes dans les ménages agricoles, elles s'adonnent aux travaux champêtres, au petit commerce et aussi à la transformation agro-alimentaire. Elles jouent ainsi un rôle capital dans la reproduction sociale.

4.9 Artisanat, Tourisme et hôtellerie

L'Artisanat

L'artisanat est une activité bien développée dans la Commune de Glazoué. On constate que les artisans sont souvent concentrés dans les Chef-lieux des arrondissements et de la Commune. On peut identifier par exemple des ateliers de couture, de coiffure, de mécanique, de menuiserie, de dépannage radio, de cordonnerie, etc.

La plupart de ces artisans travaillent individuellement sauf quelques menuisiers et maçons qui sont regroupés en association soit pour former une entreprise de construction de bâtiment, soit pour gérer une scierie.

Les artisans exerçant au chef-lieu de la Commune produisent des rendements plus ou moins acceptables parce qu'ils sont supposés plus qualifiés que leurs collègues évoluant dans les autres arrondissements. Mais le paiement des impôts dans ce secteur est un défi à relever.

Le tourisme, le loisir et l'hébergement

La Commune de Glazoué ne dispose pas de centres de lecture ni d'une bibliothèque dignes de ce nom. Par contre, on compte quelques arrondissements qui disposent d'une Maison de jeunes servant de Salle des Spectacles.

On dénombre à Glazoué-Centre quatre Auberges privées, un restaurant-bar et quelques petits points de restauration.

Dans le domaine du Sport, il existe dans certains chefs-lieux d'arrondissement de terrain de football. Celui de Glazoué-Centre est en chantier car sa clôture a été déjà réalisée sur le Programme d'Investissement Public (PIP).

Plusieurs sports sont pratiqués dans la Commune ; au nombre de ceux-ci, on peut citer les jeux de pétanque, de domino, de belote et de football.

En matière de sport, l'inexistence de terrain de football réglementaire et d'équipements sportifs compromet et inhibe véritablement l'éclosion des talents cachés dans les localités de la Commune. Les seuls terrains de football existants sont ceux des écoles primaires publiques et collèges qui du reste ne respectent pas les normes réglementaires en la matière.

La Commune dispose par endroits d'atouts touristiques non aménagés et plusieurs divinités et couvents qui pourraient être valorisés.

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

La Commune dispose d'un Centre de Santé communal et de sept (7) Centres de Santé d'Arrondissement conformes aux normes et standard national du secteur de la santé sauf ceux d'Assanté et de Kpakpaza. Celui de Ouèdèmè est en réfection depuis décembre 2000. Aussi, il existe un laboratoire d'analyse médicale, un dépôt de médicaments essentiels et un dispensaire isolé à Riffô. Il apparaît ainsi que sept arrondissements bénéficient chacun d'une infrastructure sanitaire sur les dix que compte la Commune. Ces Centres de Santé situés au niveau des arrondissements sont pour la plupart composés d'une infirmerie et d'une salle d'accouchement. Ils sont généralement animés par des Infirmiers Adjoints et des Aide-Soignants. Sur cet effectif, on note les trois catégories d'agents à savoir : les permanents, les contractuels et les occasionnels.

Il faut noter que le Centre de Santé Communal et ceux des arrondissements ne disposent pas de moyens roulants en nombre suffisant. Par exemple, le Centre de Santé central n'utilise qu'un véhicule de supervision et une ambulance. Une moto est mise à la disposition de chaque Centre de Santé d'arrondissement sauf Gomé.

L'effectif du personnel du Centre de Santé de Glazoué se présente comme suit :

- 1 Médecin ;
- 5 Sage-Femmes Diplômées d'Etat ;
- 3 Infirmiers Diplômés d'Etat ;
- 12 Infirmiers de Santé ;
- 2 Techniciens de Laboratoire ;
- 29 Aide-soignants ;
- 1 Gestionnaire ;
- 1 Chauffeur ;
- 2 Secrétaires.

Selon les normes généralement admises, il faut un (1) Médecin pour 10 000 habitants, alors que nous avons 1 Médecin résident pour 90.504 habitants. Il est bien entendu que les autres centres environnants desservent une partie de la population comme par exemple, les Centres de Savè, de Dassa-Zoumé et de Savalou pour les cas graves.

En dehors de ces centres, on retrouve plusieurs cabinets privés disséminés dans les arrondissements mais concentrés au chef -lieu de la Commune qui en compte six (6).

Quelques villages disposent aussi d'Unités Villageoises de Santé (UVS) qui sont tenues par des aide-soignants.

De plus, on rencontre dans la Commune plusieurs cliniques traditionnelles dirigées par de célèbres guérisseurs traditionnels.

Les maladies courantes que l'on rencontre dans la commune sont, par ordre d'importance, le paludisme, les infections respiratoires, la diarrhée due souvent au choléra, les parasitoses intestinales, la fièvre typhoïde, la bilharziose et la baisse de vision causée par les cataractes.

Le taux de consultation de soins curatifs est de 21 %, tandis que ceux de la consultation prénatale et d'accouchement sont respectivement de 96,70 % et 85 %.

Le Centre de santé Communal est connecté aux réseaux de l'OPT et de la SBEE, une radio de transmission est en cours d'installation.

Le Centre de Promotion Sociale vient en appui à la protection sociale des populations à travers plusieurs actions. A travers le Programme Alimentaire Nutritionnel, le Centre de Promotion Sociale mène des activités de surveillance de la croissance des enfants de 0 à 5 ans et 37.114 enfants ont pu bénéficier de ce programme.

Malgré la pratique de l'agriculture dans la Commune, le taux de malnutrition globale est de 25,70 %.

Dans le groupe des handicapés, seulement 38 sur les 2.715 recensés sont suivis par le centre.

Des actions d'Information Education Communication (IEC) sont aussi menées à travers des séances éducatives par 42 relais communautaires bénévoles. Ils transmettent des messages essentiels sur la prévention du ver de guinée, la diarrhée, le VIH Sida, l'hygiène du milieu et le paludisme.

Il existe également un Fonds de soutien à l'action sociale qui permet d'accompagner les activités économiques des femmes constituées en groupements.

5.2 Action sociale

5.3 Education

L'éducation formelle

En matière d'éducation formelle, il faut noter que chaque village administratif dispose d'au moins une école primaire publique. Ces établissements scolaires connaissent de sérieuses difficultés liées au nombre d'enseignants qualifiés, à la qualité des infrastructures, du mobilier et des matériels didactiques. Les tableaux ci-dessous présentent la situation au niveau du primaire public ;

Tableau 4: Situation des infrastructures à la rentrée 2002-2003

N°	Arrondissement	Nombre		Type de matériaux			Besoins de places assises	Besoins en Mobiliers
		Ecole	Classe	Matériaux définitifs	Semi-définitifs	Matériaux Provisoires		
11	AKLAMP	14	49	27	18	04	1900	196
2	ASSANTE	04	14	09	05	-	723	050
3	GLAZOUE	11	62	21	33	08	3321	195
4	COME	07	31	18	13	-	1246	120
5	KPAKPAZA	04	24	15	09	-	1190	106
6	MAGOUMI	05	30	06	21	03	1417	138
7	OUEDEME	06	32	18	14	-	1669	132
8	SOKPONTA	08	38	21	17	-	1229	115
9	THIO	09	42	33	09	-	1855	140
10	ZAFFE	09	48	27	21	-	1974	175
	TOTAL	077	370	195	160	015	16524	1367 TB en 2 places

Source : Circonscription scolaire de Glazoué

Tableau 5: Effectif et situation du personnel au niveau du primaire

N°	Arrondissement	TOTAL			Nombre d'enseignants			
		G	F	T	Permanent	Contractuel	communautaire	Total
1	AKLAMP	1375	911	2286	25	08	16	49
2	ASSANTE	575	245	823	08	02	04	14
3	GLAZOUE	1957	1754	3711	39	03	20	62
4	COME	758	728	1486	15	06	10	31
5	KPAKPAZA	778	624	1402	10	05	09	24
6	MAGOUMI	967	726	1693	11	07	12	30
7	SOKPONTA	786	673	1459	21	05	12	38
8	THIO	1260	875	2135	25	03	14	42
9	OUEDEME	1183	750	1933	20	02	10	32
10	ZAFFE	1236	1088	2324	27	04	17	48
	TOATL	10878	8374	19252	201	045	124	370

Source : Circonscription scolaire de Glazoué

Tableau 6 : Situation de la commune en matériel didactique

Cours	Manuels de Français	Manuels de Mathématiques	Boîtes à images A2 et A3 CI- CP	Effectif des Cours	Ratio Elève Manuel	Besoins	Observations
CI	1303	1303	63	3909	Déficitaire	652	Déficit de 05 boîtes à image
CP	2031	2031	56	3887	Déficitaire	Néant	Déficit de 13 boîtes à images
CE1	1649	1649	-	3303	Déficitaire	03	-
CE2	1608	1608	-	3502	Déficitaire	143	-
CM1 CM2	Les cours moyens ne sont pas encore touchés par la généralisation						

Source : Circonscription scolaire de Glazoué

La Commune dispose de 76 établissements scolaires avec 370 classes dont 195 construites en matériaux définitifs, 160 en matériaux semi-définitifs et 15 en matériaux provisoires, 5 écoles primaires privées, soit un total de 81 écoles primaires.

A l'Enseignement maternel, la Commune compte quatre (4) écoles maternelles avec 171 écoliers encadrés par quatre enseignants tous titulaires. La commune compte aussi 6 Collège d'enseignement secondaire.

Sur 370 enseignants intervenant dans ces écoles, nous n'avons que 201 enseignants titulaires, 45 enseignants contractuels et 124 enseignants communautaires qui sont payés par les parents d'élèves à travers les APE.

Le ratio élève/maître dans la Commune est de 52 élèves par classe. Ce qui est presque conforme à la norme pour une école de qualité fondamentale.

L'effectif total des élèves pour l'année scolaire 2002-2003 est de 19.252 écoliers dont 8.374 filles contre 18.205 élèves dont 8.409 filles pour l'année scolaire 2001-2002.

La commune compte six (6) Collèges d'Enseignement Secondaire et deux Collèges privés d'enseignement commercial.

L'encadrement pédagogique n'est pas bien assuré vu le nombre d'enseignants qualifiés ; les cours se déroulent dans des cadres peu appropriés. On note également le manque crucial de matériel didactique.

Au lendemain de l'installation des conseillers communaux, une conscience civique est en train d'être prise pour la gestion progressive de ces difficultés.

L'alphabétisation

Il n'existe pas, pour l'instant, une étude approfondie sur l'alphabétisation dans la commune. Mais les faits montrent que le taux d'analphabétisme des adultes est très élevé. Le niveau de descolarisation précoce oblige la commune à accorder une place de choix à l'alphabétisation des adultes.

5.4 Arts, culture, sports et loisirs

Il existe un centre de lecture, 03 maisons de jeune, un terrain de football

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

Les ressources budgétaires propres de la Commune concernent les ressources fiscales, para fiscales et non fiscales. Elles figurent dans la nomenclature budgétaire des communes sauf le chapitre concernant les dons, legs et fonds de concours.

6.1 Evolution du budget communal

Tableau 7: Evolution des recettes fiscales et non fiscales de la commune de Glazoué

LIBELLE	Année 1999			Année 2000			Année 2001			Année 2002 (Septembre)		
	Primitif	Réalisation	Tx en %	Primitif	Réalisation	Tx en %	Primitif	Réalisation	Tx en %	Primitif	Réalisation	Tx en %
Recettes fiscales (Total)	30.750.000	24.243.607	79	31.250.000	30.664.353	98	36.550.000	35.315.496	97	42.050.000	30.637.226	73
*FNB + FB	16.500.000	13.636.506	83	16.500.000	17.644.865	107	20.000.000	17.121.765	86	22.000.000	17.263.693	78
* Patentes + licences	13.500.000	9.462.121	70	13.500.000	11.582.122	86	14.500.000	17.281.566	119	18.000.000	11.816.221	66
* Recettes exercices antérieurs et autres	750.000	1.144.980	153	1.250.000	1.437.366	115	2.050.000	912.165	44	2.050.000	1.557.312	76
<u>Recettes Propres (Total)</u>	7.673.000	5.734.125	75	9.748.000	5.656.620	58	13.126.000	8.480.685	65	16.056.000	5.500.325	34
* Droits et taxes sur les services marchands	3.150.000	1.983.425	63	3.750.000	1.904.670	51	3.750.000	1.796.785	48	3.850.000	1.363.530	35
* Produits du patrimoine	598.000	127.000	21	1.048.000	290.000	28	2.596.000	1.125.800	43	3.596.000	810.500	22
* Produits des taxes et impôts indirects	1.000.000	224.950	22	1.300.000	484.200	37	1.110.000	298.500	27	1.360.000	151.245	11
* Expédition des actes administratifs & des amendes	2.925.000	3.398.750	116	3.650.000	2.977.750	82	3.420.000	4.628.175	135	5.000.000	2.705.000	54

Sources : Document cabinet ODJO

L'analyse de ce tableau montre que la commune a de sérieuses difficultés de mobilisation des recettes non fiscales. Bien qu'un effort soit fait au niveau du recouvrement des recettes fiscales il est à signaler des difficultés liées à la maîtrise de l'assiette fiscale de la commune.

L'équilibre financier de la commune de Glazoué

L'analyse de l'équilibre financier de la commune va se fonder sur l'examen des équilibres des sections de fonctionnement et d'investissement. La toile de fond de l'analyse est constituée par l'analyse des équilibres budgétaires. Cette analyse va s'apprécier à travers trois agrégats. Il s'agit de l'épargne brute, de la capacité d'investissement, de la capacité de financement.

Ces agrégats peuvent s'apprécier à travers le tableau suivant qui présente l'équilibre financier sur les cinq dernières années.

Tableau 8: Equilibre financier de la Commune de Glazoué de 1998 à 2002

Année	Budget section fonctionnement			Budget section Investissement			
	Recette (1)	Dépenses (2)	Epargne brute $A=(1)-(2)$	Recettes (3)	Capacité d'investissement $B= A+3$	Dépenses (4)	Capacité de financement $C=B - 4$
1998	32 764 184	29 499 330	3 264 854	20 031 670	23 296 524	9 039 363	14 257 161
1999	35 346 832	30 620 687	4 726 145	29 140 956	33 867 101	23 535 961	10 331 140
2000	61 806 411	51 148 613	10657798	48 651 123	59308921	30785 907	28523014
2001	62734000	81 111 580	-18377580	48694 000	30316420	68150749	-37834329
2002	71 162 223	66 886 703	4 275 520	9242100	13 517 620	11585959	1 931 661
TOTAL	263813650	259266 913	4546737	155759849	160306586	143097939	17208647
MOYENNE	52 762 730	51 853 382	909 348	31 151 969	32 061 317	28619587	3 441 730

Sources: Comptes administratifs de la Commune de Glazoué de 1998 à 2002

L'Epargne brute

Un des critères essentiels de mesure de l'épargne dégagée sur un exercice résulte de la différence entre les recettes et dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne brute moyenne de la commune de Glazoué pour les cinq dernières années est de 909 348 F CFA ce qui est très faible

La capacité d'investissement

La capacité d'investissement est la somme de l'épargne brute et des recettes d'investissements. Cette capacité d'investissement moyen est de 32 061 317 FCFA, ce qui revient à 354 FCFA par tête d'habitant au niveau de la commune. Ce montant est très faible et montre que le budget est toujours un budget de fonctionnement malgré l'apport du fonds de développement local ces dernières années.

La capacité de financement

Elle correspond à la différence entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissements. Elle est de 3 441 730 F.CFA .

L'équilibre financier de la Commune de Glazoué est caractérisé par une faible épargne brute qui limite le budget alloué à la réalisation des investissements. Cette situation est le reflet de la faible mobilisation des ressources de fonctionnement et d'investissement.

LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Le recours à la participation communautaire est aujourd'hui une conditionnalité au niveau des partenaires au développement. Elle est effective autour de la réalisation des actions de développement.

Tableau 9: Contrepartie des populations / Intervenant pour la réalisation d'infrastructures en FCFA.

Année	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
Intervenant						
RABEMAR		1 192 950			4 922 000	6 114 950
SOPEDI					2 756 235	2 756 235
IMOURA ISHE	45 000		60 000	180 000		285 000
CRADIB	1 500 000				500 000	2 000 000
PPSA			7 800 000	626 000	610 000	9 036 000
TOTAL	1 545 000	1 192 950	7 860 000	806 000	8 727 235	20 192 185

Source: Enquête auprès des intervenants ; juin 2003.

Tableau 10: Contrepartie/intervenant pour les autres actions de développement

Année	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
Intervenant						
MRJC	777 000				384 250	1 161 250
Ministère en charge de la famille	24 680	231 700	67 500	45 000	150 000	518 880

Union IMOURA-ISHE	400 000	650 000	650 000	880 000	815 000	3 395 000
SOPEDI				340 000	656 000	996 000
TOTAL	1 201 680	881 700	717 500	1 265 000	2 005 250	6 071 130

Source: Enquête auprès des intervenants. Juin 2003

Bien que les deux tableaux ne soient pas exhaustifs, ils montrent une certaine habitude de mobilisation de contre parties par les populations. Les montants moyens de 4 038 437 FCFA pour les infrastructures et de 1 214 226 FCFA pour les autres actions de développement, bien que faibles montrent l'effort fait dans ce domaine par les populations. Ceci laisse présager qu'on peut compter sur la participation des populations à la mise en œuvre du plan.

Financement par les autres acteurs

Elles englobent diverses contributions, à savoir ; celle de l'Etat, de la coopération décentralisée, des micro-finances et des projets ou ONG.

La contribution de l'Etat

Elle s'apprécie à travers les subventions au budget et les investissements directs faits par l'Etat au niveau de la Commune.

La contribution de l'Etat et du PDL au budget de la commune de Glazoué

Cette contribution concerne la subvention salariale, la subvention de substitution de taxe civique, la taxe de voirie à partir de 2001 et l'apport du Programme de Développement local au budget de la commune.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de cette contribution sur les cinq (5) dernières années.

Tableau 11: Contribution de l'Etat et du PDL au budget de la commune de Glazoué en FCFA

Libellé	1998	1999	2000	2001	2002
Contribution de l'Etat	24 674 955	24 203 507	30 632 253	35 285 796	32 405 017
Contribution du PDL		15 663 750	22 024 000	42 613 840	2 707 990
TOTAL	24 674 955	39 867 257	52 656 253	77 899 636	35 113 007
Total budget de la commune	54 575 359	66 116 309	82 175 467	157 915 153	80 404 323

% des ressources Extérieures/ Budget	45,21%	60,29%	64%	49,33%	43,67%
---	--------	--------	-----	--------	--------

Source ; Extrait des comptes administratifs de la Commune de Glazoué de 1998 à 2002

Cette contribution est substantielle et constitue près de 50% des ressources budgétaires de la commune.

Le financement direct des investissements par l'Etat dans la commune de Glazoué

Dans la Commune de Glazoué de 1998 à 2002, l'Etat a directement construit des infrastructures socio-économiques et communautaires. Il s'agit entre autre de la construction :

- la construction de 11 hangars au marché centrale en 1998,
- la construction du terrain de sport et de la maternité de Kpakpaza en 1999 ;
- construction de la clôture du cimetière en 2000, du Centre de Jeunes et Loisirs, de la résidence du Maire en 2002.

Bien qu'elle n'ait pu être quantifiée, cette contribution directe de l'Etat est substantielle dans la commune les cinq dernières années.

La contribution de la micro finance au développement de la commune de Glazoué

Plusieurs structures de micro finance exercent leurs activités dans la commune. Ces structures accordent aux petits producteurs, aux commerçants, aux organisations à la base et aux petits entrepreneurs des crédits de petits montants afin de leur permettre de développer des activités génératrices de revenus nécessaires à la satisfaction de leurs besoins ainsi que ceux de leurs familles.

Le tableau ci-dessous montre à titre d'exemple le montant de crédits accordés par la CLCAM dans la commune.

Tableau 12: Mise en place des crédits par la CLCAM de Glazoué

Année Structures	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
CLCAM Glazoué	286 383 841	98 114 158	88 713 754	59 794 260	163 333 815	549 339 828

Sources: CLCAM Glazoué ; Juin 2002

La contribution des projets et Ong au développement de la commune

Il y a une présence d'intervenants qui appuient le développement de la commune. Les activités menées par ces structures concernent le domaine :

- de renforcement de capacité (alphabétisation, formation) des organisations de base;
- d'appui à la promotion des activités économiques;
- de développement institutionnel et d'appui à la réalisation des infrastructures économiques, socio-économiques et communautaires (magasins, caniveaux, pistes de desserte, modules de classes, ouvrages hydrauliques, latrines etc.)

Les résultats de la recherche ont permis de constater l'importance de la contribution de ces intervenants au développement de la commune que révèlent les tableaux suivants.

Tableau 13: Coût des investissements financés par les intervenants de 1998-2002

Année	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
Structures						
RABEMAR		5 016 640			19 193 234	24 209 874
SOPEDI					8 423 000	8 423 000
GEA - Bénin	28 000 000				3 100 000	31 100 000
GRADIB-ONG	28 000 000				5 500 000	33 500 000
CPN		350 000				350 000
CIPEN	700 000					700 000
BORNE Fondene		2 643 780	10 053 854	26 570 723		39 268 357
FAMEP			3 000 000			3 000 000
PPSA			12 000 000	14 356 200	12 825 000	39 181 200
TOTAL	56 700 000	8 010 420	25 053 854	41 106 923	49 041 234	179 732 431

Source: Enquête auprès des intervenants ; juin 2003

La lecture de ce tableau montre que la moyenne annuelle des investissements faits par les intervenants est de 35 946486 FCFA.

Tableau 14: Coût des autres actions de développement financées par les intervenants.

<i>ANNÉE STRUC TURES</i>	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
RABEMAR			1 200 000	600 000	150 000	1 950 000
MRJC	4 403 000				7 310 250	11 713 250
UN MONDE					540 000	540 000
CASTOR	300 000	600 000		1 200 000	600 000	2 700 000
CPS					1 038 000	1 038 000
Ministère de la Famille	246 816	2 317 000	675 000	405 000	1 455 000	5 098 816
SO.PE.DI				510 000	923 000	1 433 000
IMOURA- ISHE		458 000	458 000	2 220 500	4 418 500	7 555 000
CPN		150 000	50 000	300 000	700 000	1 200 000
CIPEN	342 000	1800 000	499 000	5 000 000	1 400 000	9 041 000
FAMEP	600 000	600 000		1 500 000		2 700 000
PPSA			4 050 000	6 250 000	4 050 000	14 350 000
TOTAL	5 891 816	5 925 000	6 932 000	17985 500	22584 750	59 319 006

Sources: Enquête auprès des intervenants ; Juin 2003

Les intervenants ont financé pour les autres actions de développement (formation, crédit...) en moyenne 11 863 801 FCFA dans la commune.

Bien que tous les intervenants ne soient pas touchés, leur contribution au financement du développement de la commune s'élève à un montant moyen annuel de 47 810287 FCFA ; ce qui n'est pas négligeable. Le défi des nouveaux élus est de l'accroître.

Le tableau suivant fait le récapitulatif des ressources investies dans la commune pendant les cinq dernières années.

Tableau 15: Récapitulatif des ressources de 1998 à 2002

Structures	Total	Moyenne	Pourcentage
Commune	402 364 852	80 472 970	44,8%
Population	26 263 315	5 252 663	2,9%
Etat *	147 205 528	29 441 105	16,3%
PDL	83 009 580	16 601 916	9,2%
Intervenants	239 051 437	47 810 287	26,6%
Total	897 894 712	179 578 941	100%

Sources : Exploitation données enquêtes de juillet 2003

* : La contribution de l'Etat n'a pas été totalement quantifiée

La lecture de ce tableau montre que le financement moyen au niveau de la commune est de 179 578 941 F CFA.

Bien que ces données ne soient pas exhaustives, elles nous donnent une vue globale de la problématique de financement du développement de la Commune.

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

L'analyse des résultats du diagnostic a permis de déboucher au cours d'un atelier sur une problématique partagée du développement de la commune de Glazoué ci-dessous. Ce tableau présente les contraintes et atouts par secteur et les opportunités et menaces pour l'ensemble de la commune.

L'atout est considéré ici comme une caractéristique interne à la commune qui peut favoriser un meilleur développement. Quant à la contrainte elle est une caractéristique interne qui influence négativement le développement.

L'opportunité est comprise comme une caractéristique externe qui peut réellement être saisie pour apporter une contribution substantielle pour un meilleur développement de la commune. La menace est aussi externe à la commune mais influence négativement le développement.

Le tableau ci-après présente une liste exhaustive de la problématique et est le point de départ de la planification proprement dite.

Tableau 16: *Tableau récapitulatif des atouts, contraintes, opportunités et menaces*

Atouts	Contraintes
Education	
Education formelle : - Existence d'au moins une école dans tous les villages - Volonté exprimée des parents à scolariser leurs enfants. - Relèvement sensible du taux de scolarisation des filles - Existence de plusieurs établissements secondaires - Amélioration progressive du taux de scolarisation - Existence de deux collèges privés d'enseignement commercial Alphabétisation : - Existence de centres d'alphabétisation - Volonté des populations à suivre les cours - réduction du taux d'analphabétisme	- Insuffisance d'enseignants qualifiés. - Insuffisance d'équipements (mobilier, modules de classes, matériel didactique, installations sanitaires, points d'eau, sportifs.) - Faible taux de fréquentation des filles. - Recrutement et paiement des enseignants communautaires par les APE - Insuffisance de cantines scolaires - Insuffisance et inadéquation de moyens roulants de suivi pour le corps de contrôle - Absence de programme de formation et de recyclage des enseignants - insuffisance d'infrastructures - insuffisance de matériel didactique - inexistance de bibliothèque villageoise

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - volonté des femmes/hommes à exercer le métier de maître alphabétiseur - existence de 59 groupements féminins lauréats des -- - concours alphabétiser 	
Santé et Promotion sociale	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un centre de santé communal et de sept centres de santé d'arrondissement conformes - Existence de cabinets privés de soins dans certaines localités de la commune - Existence d'un centre de promotion sociale - Existence de personnel qualifié dans les centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de personnel qualifié - Mauvaise gestion des centres de santé (mauvais accueil, ventes illicites de médicaments.) - Sous équipement du laboratoire d'analyse médical du CCS. - Insuffisance d'équipements d'assainissement dans la commune. - Déficit en protéines d'origine animale au niveau des populations. - Propagation des maladies sexuellement transmissibles - Utilisation de stupéfiant par la couche juvénile - existence de formation sanitaire non conforme
Organisation sociale	
<ul style="list-style-type: none"> - Cohabitation entre les ethnies majoritaires - Organisation des chefferies traditionnelles - Cohabitation de plusieurs ethnies - Existence de groupe socio- professionnel organisé - Existence de structures d'entraide et de solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés liées à la répartition de l'espace entre les ethnies majoritaires - Réticence à la légitimation d'une chefferie traditionnelle unique dans la ville de Glazoué
Agriculture, Elevage, Pêche	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence des terres cultivables - Production de la bière locale tchakpalo - Existence de bas-fonds - Disponibilité de cours d'eau - Existence de groupements (GV et GF) - Volonté pour la production des cultures maraîchères - Existence de marchés locaux de collecte primaire - Existence d'un marché international - Production importante d'igname. - Relance de la production du riz - Existence d'une jeunesse laborieuse et dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de conservation des produits agricoles - Bradage des produits agricoles - Faible degré de transformation des produits agricoles - Outils de transformation rudimentaires - Appauvrissement progressif des sols - Faible utilisation des techniques modernes de production agricole - Agriculteurs peu réceptifs aux innovations - Non maîtrise de l'eau - Difficultés d'accès aux intrants agricoles - Difficultés de remboursement des crédits de campagne - Retard dans le paiement de la vente de coton - Faible encadrement technique - Faible développement de la culture attelée - Agriculture extensive

Atouts	Contraintes
	<ul style="list-style-type: none"> - Commercialisation peu organisée des produits agricoles - Absence d'un plan d'occupation des sols - Existence de problème foncier - Mauvaise gestion des OP de coton.
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de groupes d'éleveurs peulhs. - Existence d'espaces pour l'aménagement fourrager et de points d'eau pour abreuvement- 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'alimentation du bétail - Insuffisance de points d'eau pour le gros bétail en saison sèche - Inexistence de biomasse de qualité pour l'affouragement des animaux. - Insuffisance de pharmacies vétérinaires - Divagation des animaux - Faible capacité technique et financière des éleveurs à faire face aux soins vétérinaires. - Faible utilisation des techniques modernes de reproduction du cheptel - Inexistence d'infrastructures de conservation de produits d'élevage (lait.....) - Conflit entre agriculteurs et éleveurs - Non respect de couloir de transhumance
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une frange de la population ayant la pêche dans leurs activités. - Existence de bas fonds et de cours d'eau pour le développement des activités piscicoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de conservation des produits de la pêche. - Utilisation des techniques de pêche inadaptée - Insuffisance de personnel d'encadrement technique des activités piscicoles
Commerce et artisanat	
<ul style="list-style-type: none"> - Abondance des produits agricoles pendant la récolte - Existence d'un marché international et de marchés locaux - Fort pourcentage de femmes des zones urbaines et périurbaines qui pratiquent le commerce. - Existence de prestataires de service en bureautique. - Existence d'artisans locaux compétents - Existence de structures organisées d'artisans - Existence de savoir faire local pour les activités commerciales 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'organisation pour la commercialisation des produits agricoles - Difficulté d'accès aux crédits de roulement. - Insuffisance de magasin de stockage - Difficulté de gestion des crédits - Commercialisation des produits frelatés - Manque de statistique recensant les structures de bureautique - Insuffisance de cybercafé - faible appui à l'artisanat - Inexistence d'atelier de recyclage pour les artisans. - Absence d'organisation de foire local.
Tourisme, Restauration et Hébergement	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de lieux d'hébergement et de restauration - Existence de sites et curiosité touristiques - Volonté des opérateurs économiques à investir dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de services de restauration et d'hébergement - Absence de données statistiques sur les sites touristiques - Non valorisation des sites touristiques - Inexistence de personnel qualifié pour les bars et auberges

Atouts	Contraintes
	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un schéma d'aménagement des sites touristiques - Insuffisance de formation pour le personnel existant
Industrie	
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des produits susceptibles de transformation - Coût très bas des produits à la récolte - Existence d'une usine d'égrenage de coton 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de conservation des produits - Absence d'une zone industrielle aménagée et viabilisée - Insuffisance de savoir-faire pour la transformation de produits agricoles - Absence de matériels adéquats pour la transformation des produits agricoles - Insuffisance d'industries
Transport	
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des populations à participer aux travaux de réhabilitation et d'entretien des pistes de desserte. - Existence de deux types de gares (routière et ferroviaire) - Existence des taxis-moto - Existence de syndicat des transporteurs - Existence de voie de desserte reliant le chef lieu de la commune aux arrondissements et les arrondissements aux villages. - Existence de Charrettes et de pousse-pousse 	<ul style="list-style-type: none"> - Voies d'accès peu praticables en saison pluvieuse - Insuffisance de moyens de transport en commun - Insuffisance d'ouvrage de franchissement - Inexistence d'un aérodrome - Dégradation des pistes après les pluies
Mines et ressources naturelles	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de sites touristiques dans les arrondissements de Gomè, Sokponta, Ouèdèmè et Aklampa - Existence de carrière de sable et de granites - Existence de ressources fauniques et forestières (Nord Aklampa, Assanté) - Existence de trace de pétrole (Gomè), de calcaire et d'argile (Zaffé et Doumè), l'or (Madengbé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen rudimentaire d'exploitation des carrières. - Absence d'une politique de gestion des carrières. - Non exploitation des gisements faute d'études techniques - Absence de politique efficiente de forages sur des nappes importantes
Environnement	

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des populations à planter et à entretenir les arbres - Existence de pépinières d'essences forestières (Okpataba, Yagbo, Glazoué, Ouèdèmè) - Existence de bas fond - Lotissement partiel de la ville de Glazoué. - Volonté des populations et des autorités à urbaniser la commune - Existence de personnel forestier et d'agent d'hygiène - Existence d'une structure de pre-collecte des ordures 	<ul style="list-style-type: none"> - Déforestation - Exploitation forestière non organisée - Disparition des espèces fauniques - Non aménagement des bas-fonds - Manque de plan d'urbanisation. - Faible couverture en lotissement - Non viabilisation des zones loties. - Feux de brousse tardifs - Pollution des plans d'eau - Non respect des mesures d'hygiène et de protection de l'environnement - Environnement insalubre (eau usée, divagation des bêtes, multiplication des dépotoirs sauvages) - Insuffisance des structures de gestion des ordures et d'assainissement
Equipements	
Electricité	
<ul style="list-style-type: none"> - Forte demande d'abonnement - Existence de services de la SBEE 	<ul style="list-style-type: none"> - mauvaise qualité des services de la SBEE (Baisse de tension, coupure). - Réseau électrique peu performant - Inexistence du réseau électrique dans certains arrondissements
Eau	
Existence d'un réseau d'adduction d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'eau potable - Insuffisance de points d'eau - Manque de politique d'équipement en eau potable. - Non existence des barrages d'abreuvement des bêtes
Téléphone	
- Forte demande d'abonnement	- Insuffisance des NTIC
Equipements marchands	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de marché primaire de collecte - Existence de quelques hangars construits - Existence de magasin de stockage dans les marchés - Existence de gares routières 	<ul style="list-style-type: none"> - Système de gestion des marchés non performant. - Marchés peu aménagés - Gare routière peu aménagée - Insuffisance de magasin de stockage dans le marché
Infrastructures d'assainissement	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de structures d'hygiène et d'assainissement - Existence de quelques mètres linéaires de caniveaux - Disponibilité d'une ligne budgétaire pour l'assainissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible abonnement des populations à s'abonner au service de pré-collecte - Inexistence de plan d'urbanisation - Insuffisance d'infrastructures d'assainissement - Réticence des populations à réaliser et à utiliser les latrines
Equipements sportifs et culturels	
<ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse de la population - Existence de groupes folklorique et théâtral 	<ul style="list-style-type: none"> - Stade municipal non aménagé. - Insuffisance d'équipement sportif - Potentiel culturel peu exploité

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de centre de jeunes et de loisirs - Existence de clubs sportifs et culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'équipes communales dans le domaine sportif
Financement du développement	
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de marché international - Existence ressources naturelles. - Existence d'opérateurs économiques - Existence de parc automobile dans la commune - Existence d'institution de micro finance - Existence des domaines fonciers bâtis - Existence d'usine d'égrenage de coton - Existence des fonciers non bâtis - Existence des unités de transformation artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> - Incivisme fiscal des populations. - Manque de sensibilisation des usagers sur le paiement des impôts et taxes. - Réticence des exploitants des carrières à la fiscalité. - Réticence des propriétaires de bureautique et de restauration au paiement des taxes. - Retard dans la distribution des avis d'imposition - Insuffisance du personnel de recouvrement - Mauvaise gestion du système de recouvrement. - Difficulté d'identification des propriétaires - Difficulté d'appréciation de la base imposable. - Faible taux de recouvrement des recettes - Faible capacité de l'administration communale - Faible capacité en élaboration de micro-projets bancable. - Faible capacité de mobilisation de contre partie par les populations pour les actions de développement.

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la coopération décentralisée - Existence d'Organisation Non Gouvernementale - Existence de programmes nationaux d'appui au développement dans tous les secteurs. - Existence d'une politique nationale de promotion de la femme. - Position géographique (centriste) de la commune - Proximité de la commune avec Dassa et Savalou disposant d'importants sites touristiques - Encouragement de la scolarisation par les mesures sociales du gouvernement. - Existence d'une politique d'investissement de l'Etat dans le domaine sanitaire. - Traversée de la commune par la RNIE 2 et le chemin de fer. - Traversée du fleuve Ouémé et de ses affluents - Traversée de moyenne tension - Rapprochement des services hydrauliques - Numérisation du Réseau de téléphone à Savalou - Existence d'un code national d'hygiène et d'un code forestier. - Existence d'une réglementation nationale pour la gestion de l'environnement. - Processus de décentralisation en cours - d'une politique nationale en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes existence d'associations pour la promotion de l'alphabétisation et d'éducation des adultes 	<ul style="list-style-type: none"> - Non éradication de la Peste Porcine Africaine dans le domaine de l'élevage. - Importation des produits de conservation frelatés - Aléas climatiques - baisse du prix des produits de rente sur le marché international. - Désorganisation de la filière coton - Manque de support pour le processus de décentralisation par l'Etat. - Difficulté d'extension du réseau de la SBEE - Fonctionnement défectueux du réseau téléphonique. - Non existence du cadre de concertation entre les intervenants. - Commercialisation des produits frelatés - Propagation des IST VIH/SIDA - Inexistence d'établissement primaire et secondaire en langues nationales

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La Commune de Glazoué appartient à la zone agro-écologique n°5 : la zone cotonnière du Centre dont les caractéristiques essentielles se présentent comme suit :

C'est aussi une zone de forte production de vivriers. Les cultures vivrières sont variées et parmi lesquelles on peut citer : l'igname, le maïs, le manioc, le niébé, le piment et le riz de bas fonds. Deux cultures industrielles sont pratiquées à savoir : le coton et l'arachide. Pour ce qui des cultures pérennes, on a le teck, le manguier, l'anacardier, les bois de feu. Les cultures maraîchères sont également pratiquées dans la zone agro-écologique 5. L'élevage de bovins et de petits ruminants vient compléter le cheptel national disponible. L'élevage de taurillons pour la culture attelée et l'aviculture semi traditionnelle sont pratiqués ici. En matière de transformation des produits agricoles, le beurre de karité, l'huile et les galettes d'arachide, ainsi que le gari occupent une place de choix. Vient ensuite la fabrication de savon.

Les activités de service concernent l'essouchage, le labour, le transport de produits agricoles, la distribution des intrants, la prestation et vente d'intrants vétérinaires, la petite mécanisation

Agricole : culture attelée ou motoculteur.

Choix des filières porteuses de la zone

C'est une zone qui regorge de potentialités compte tenu même de son étendue. Du Sud au nord, les cultures prioritaires pour les communes sont : maïs, cultures maraîchères, manioc, coton, élevage (bovins et petits ruminants), anacarde, bois et charbon (teck, palmiers, iroko), tourisme, pierres ornementales, arachide, igname, artisanat, aviculture et soja.

Les raisons de la variété de ce choix sont : disponibilité des terres cultivables et de bonne pluviométrie, existence de bas-fonds et de retenues d'eau, disponibilité de main d'œuvre, existence d'un marché à caractère international, protection de l'environnement, facilité de conservation, rentabilité, sécurité alimentaire, arrière effet fertilisant, « exportabilité », possibilité de transformation locale, revenu d'appoint en saison sèche et valorisation des boisements existants, existence de sites touristiques et bonne organisation.

Filières leviers de développement économique local de la zone

Bien que certaines communes soient assez distantes d'autres, le choix des filières levier se recoupe suffisamment. On retrouve dans la synthèse les cultures suivantes : coton, anacarde, riz, maïs. Plus précisément, le coton pourrait servir de levier à l'économie locale des communes d'Aplahoué, Dassa-Zoumé et Djidja; le riz dans les communes de Glazoué, Savalou et Savè ; l'anacarde à Bantè et Ouèssè ; enfin le maïs pour la commune de Kétou. Les raisons qui ont guidé ces choix par les communes sont : l'existence des potentialités, l'étendue du marché, le savoir faire, la sécurité alimentaire, les revenus potentiels et la contribution à la réduction de la pauvreté.

Tableau 17: Les cinq (5) principales filières porteuses de la Commune de Glazoué et les raisons

Communes	Filières	Raisons
Glazoué	Riz	Existence de potentialités
	Anacarde	Existence de plantations
	Soja	Potentialités existence mais défaut de marché
	Igname	Existence de potentialités et du savoir-faire
	Marché international de Glazoué	A reconstruire

La filière charnière ou levier retenue au niveau de la Commune est le riz

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES

Stratégies communales de valorisation des filières.

Pour l'anacarde

Pour un rapide développement de cette filière, les communes devront s'investir dans :

- L'accroissement de la production : aider les producteurs à obtenir des crédits à moyen terme pour financer les plantations et faciliter leurs regroupements.
- L'appui à la transformation locale par des unités artisanales et semi artisanales.
- L'appui pour le regroupement des commerçants de noix de cajou et les aider à la recherche de débouchés.

Pour le riz

- Les communes se doivent de s'investir pour renforcer les capacités des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service. Elles devront devenir de véritables organisations professionnelles et en tant que telles traiter avec les prestataires de services actifs dans le domaine de la production, de la transformation et de la commercialisation. Il s'agit donc de mettre en place des formations professionnelles intensives.
- Poursuivre l'organisation des acteurs de la filière.
- Le renforcement des capacités des producteurs sera étendu jusque dans le domaine des travaux d'aménagement sommaire.
- Adopter les solutions d'aménagement des bas-fonds les moins coûteuses pour améliorer les superficies de production.

CONCLUSIONS GENERALES

En dehors de la valorisation des filières, Les orientations stratégiques pour un meilleur développement de Glazoué sont résumées ci-après :

- Profiter de l'existence de programmes nationaux d'appui au développement pour renforcer l'atteinte des objectifs dans les secteurs de santé et de l'éducation d'une part et les bases économiques d'autre part en corrigeant les difficultés liées à la répartition de l'espace entre les ethnies majoritaires et la faiblesse dans le système de mobilisation et de gestion des ressources.
- Saisir au mieux l'appui qu'offre la coopération décentralisée pour renforcer les bases économiques et développer l'agriculture tout en éliminant les difficultés liées à la répartition de l'espace entre les ethnies majoritaires et la faiblesse dans le système de mobilisation et de gestion des ressources.
- Profiter au mieux de la position géographique de la commune pour faire d'elle un véritable pôle de transactions économiques au niveau national et sous régional tout en la dotant d'équipements nécessaires.
- Profiter de la numérisation du réseau téléphonique dans la zone pour raccorder la commune et faire de la téléphonie un outil de base de modernisation des services et de la dynamisation de l'économie locale.
- Soutenir la relance de la filière coton en déclin en valorisant le potentiel agricole de la commune par l'intensification de l'utilisation des techniques agricoles modernes et le désenclavement les zones de productions.

BIBLIOGRAPHIE

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Atelier de Bohicon, 8 février 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Atlas Monographique des Communes du Bénin, Juin 2001

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Plan de Développement Communal de la Commune (PDC) de Glazoué, Avril 2005

Comptes administratifs de la Commune de Glazoué de 1998 à 2002

Rapport CARDER Glazoué, secteur agricole de Glazoué

CLCAM Glazoué ; Juin 2002

Enquête auprès des intervenants, Juin 2003

Enquêtes de la Circonscription scolaire de Glazoué, 2005